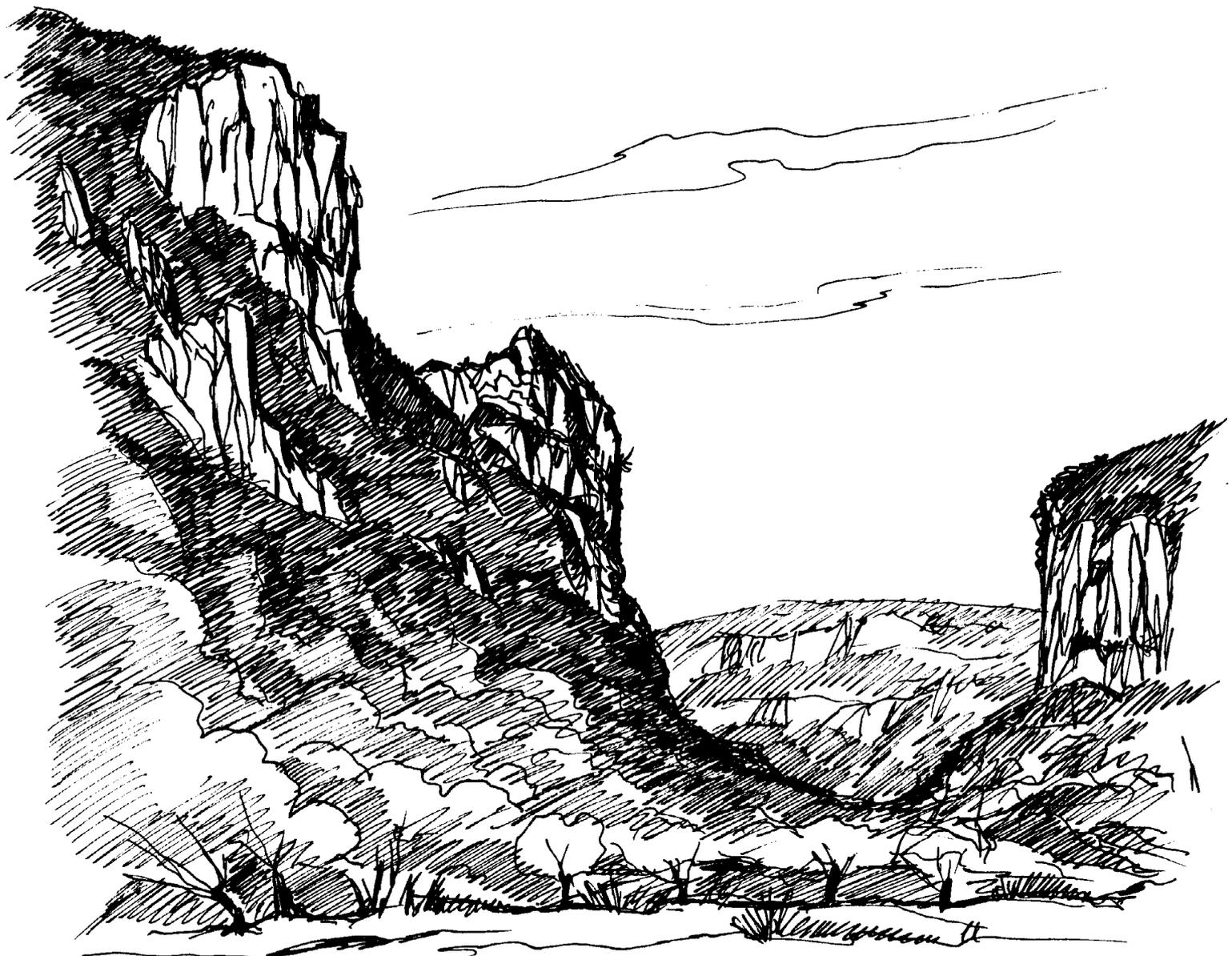


Lo Publiaire

Sant Sauzelenc



N° 24

Janvier 92

J. SUZANNE

"O temps suspend ton vol
Et vous heures propices
Suspendez votre cours"

- Lamartine -

Onze heures cinquante-huit, onze heures cinquante-neuf, minuit : heure magique où les hommes, pendant ces douze longs coups, ces interminables secondes entre les deux années, les hommes - tous sincères et de bonne volonté- décident de tirer un trait sur leurs querelles, leur égoïsme, leur intransigeance. Durant quelques instants, le cours du temps s'arrête, comme suspendu dans le vide : tout devient possible, tout devient facile. "Aimez-vous les uns, les autres !" Il suffit de le dire pour y croire. Un étrange sentiment s'empare de chacun. Un souffle neuf et naïf réchauffe les cœurs ; tous les hommes deviennent égaux. Le bonheur et la paix, enfin retrouvés, apparaissent à l'horizon de cette année nouvelle.

"Plus de guerres, plus de massacres ! Finies les injustices, oubliées les famines !" Ils l'ont tous dit, ils l'ont promis, on les a vus à la télévision : les chefs d'états se sont engagés. C'était minuit, ils étaient de bonne foi. Mais sournoisement, à peine le douzième coup achevé, l'aiguille des secondes qui, elle, continuait inexorablement d'avancer, sans émotion, sans état

d'âme, ignorant les belles résolutions et les souhaits sincères, l'aiguille des secondes, donc, indiqua froidement que minuit avait cessé de vivre. Il était zéro heure et une minute. Tout avait basculé. Et déjà les chefs d'états étaient moins affirmatifs : "Il n'y aura plus de guerre, ou du moins ferons-nous notre possible pour l'éviter. Et si elle est inévitable, elle sera courte, c'est promis, c'est juré !". Le temps avait passé, les minutes s'étaient écoulées, puis les heures et les jours et l'engrenage infernal de la violence et de la peur, de la misère et de la mort avait repris son cours.

Pourtant les belles promesses étaient encore toutes proches. Souvenez-vous, c'était le soir du 31 décembre 1990... L'année 91 est achevée, la tempête a balayé la terre, le monde craque ; des pays éclatent, d'autres naissent dans de terribles souffrances. Mais l'homme résiste, dans cet univers troublé. Son étonnante faculté d'adaptation lui permet, malgré tout, de ne pas se laisser aller au découragement. Il garde l'espoir ; cet espoir qui fait vivre et qui lui permet, encore aujourd'hui, à l'aube de 92, de souhaiter à ses semblables : "Santé et Prospérité pour l'An que ven !".

Patrick DOL (déc. 1991),

L'ASSEMBLEE GENERALE

des membres actifs de l'Association "Lo Publiãré Saint Bauzelenc" s'est réunie le 6 décembre 1991.

Elle a reconduit le bureau actuel et a nommé deux "gérants co-responsables" : Jean SUZANNE et Patrick DOL.

Elle a adopté la résolution suivante :

L'objectif du Publiãré est d'être l'expression la plus large possible de la vie des St-Bauzillois, de leur passé commun, de leur vie actuelle et de leur avenir. Pour mener au mieux cet objectif, les intervenants (directs ou indirects) doivent être les plus nombreux et les plus divers possible. Le bureau sollicitera et accueillera a priori favorablement toute proposition d'article, tout en restant seul juge de la composition de chaque édition du Publiãré.

Dans la mesure où un texte proposé et accepté exprimera des opinions, des idées, des jugements qui ne sont pas forcément ceux de l'équipe du Publiãré, il figurera dans une rubrique spéciale "Tribune libre" et le Publiãré se réserve d'en faire un commentaire s'il le juge opportun. De toute façon, il ne sera publié que s'il respecte la courtoisie, la discrétion, les personnes. De plus, la Tribune libre se limitera à deux pages par numéro. En cas de dépassement, le Publiãré opérera une sélection sous sa seule responsabilité. Une place particulière sera réservée à la vie associative et à l'expression de la Municipalité et de ses membres élus.

T H E A T R E
à SAINT-BAUZILLE DE PUTOIS



Le 16 octobre, à Saint-Bauzille de Putois, a eu lieu la dernière des pièces de l' "année du théâtre" : "L'AVER LES COULEURS SEPARÉMENT" par la Compagnie du "Grand Inventaire Montpellier".

Dix acteurs, presque pas de texte (trois ou quatre mots en tout), mais une série de scènes mimées : un bar, deux serveuses qui aiment les petits verres, un patron ami de la bouteille, six clientes saugrenues, de la cocotte à la gourmande, en passant par la nymphomane et la "dondon", un gigolo simple d'esprit en mal de conquête, un tango endiablé, un service fantaisiste et incongru, quelques airs "rétro", une scène de cirque imprévisible dans un bar, le tout enchaîné dans une logique incohérente et époustouflante.

Du burlesque, du grotesque, de la caricature, du rire, de quoi dérider les plus moroses pour peu que l'on sache apprécier cet aspect important du théâtre qu'est le mime, un mime tour à tour décapant, ironique, clownesque. Humain aussi dans le sens où il note sans complaisance les tics, les manies, les attitudes et les gestes quasi inconscients qui révèlent la nature et le caractère de chacun des personnages mis en scène... de chacun d'entre nous peut-être ?

Ainsi se termine le programme théâtral de la municipalité pour 1991 qui a voulu rénouer avec un passé où le théâtre amateur jouait un grand rôle dans la vie de notre village, en lui consacrant, pour la première fois, un crédit modeste mais réel dans son budget.

Ceux qui ont répondu à cet effort par leur participation à ces spectacles de qualité en ont tiré un plaisir qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

En 1992, cet effort se prolongera-t-il ? Ce sera au Conseil Municipal d'en décider en fonction des réactions de la population et de la place que les St-Bauzillois entendent donner à la culture en général (et au théâtre en particulier) par rapport aux autres nécessités de la Commune.

Jean SUZANNE,

SOMMAIRE

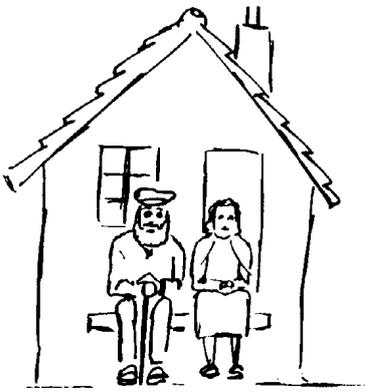
Editorial	2
Théâtre à St BAUZILLE	3
Projet d'hébergement	4
Le Noël de nos enfants	5
Chemin neuf	6
Le souvenir Français	7
Noces d'or	8
Nos lecteurs nous écrivent	9
- Pêche	10
- Nos villages au 18 ème siècle	12
Tribune libre	14
Sauvons les meubles	16
Bonne retraite Georges !	17
L'entreprise ARNAUD	19
Le Conseil Municipal	21
Permanence et état civil	23

LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC
Association Loi de 1901
rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérants co-responsables
- Jean SUZANNE - Patrick DOL -

Prochaine parrution Avril 1992

Adressez vos dons à :
(pour aider l'association),
" Lo PUBLIAIRE SANT BAUZELENC "
CCP N° 25278 X MONTPELLIER



PROJET DE CREATION D'UNE
STRUCTURE D'HEBERGEMENT
POUR PERSONNES AGEES

sur le village de St-Bauzille de Putois

par Melle Maryse LAYRE et
Mme Lydia CLAIRET-CHARANDAK

Nous envisageons la création d'une structure d'accueil sous forme d'appartement collectif. Cette formule semble être un des volets existant le plus approprié pour répondre à l'hébergement des personnes âgées.

En créant cette structure nous recherchons une qualité de vie et avons le souci de donner une dimension humaine à l'accueil des personnes âgées en perte d'autonomie et ne pouvant plus vivre seules.

En permettant de vieillir dans la commune, on évite la rupture des liens affectifs et ces personnes peuvent continuer à

vivre dans des lieux qu'elles reconnaissent et à entretenir des relations avec leurs familles et amis.

Cet appartement sera en mesure d'accueillir 8 à 10 personnes en chambres individuelles avec cabinet de toilette. Des maîtresses de maison assureront une présence 24 heures/24 et le bon fonctionnement de l'appartement. Le service médical et para-médical sera assuré par des intervenants libéraux. Les familles et amis sont invités à s'impliquer dans le fonctionnement et l'animation.

Nous espérons que ce projet est en mesure de répondre à votre attente et nous vous engageons à nous contacter directement pour de plus amples renseignements. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Si vous êtes personnellement intéressé, veuillez remplir le questionnaire suivant et le retourner au "Publiairé" :

NOM :

Prénom :

Age :

ADRESSE :

.....

Situation familiale :

Motivations expliquant le choix d'entrer dans une structure d'accueil :

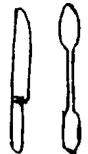
.....

Suggestions éventuelles :

.....



RESTAURANT SCOLAIRE



Le restaurant scolaire pour les écoles de Saint-Bauzille de Putois fonctionne depuis le :

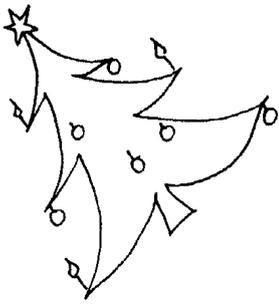
LUNDI 2 DECEMBRE 1991

pendant toute l'année (sauf vacances scolaires), les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'au mardi 7 juillet 1992.

Lieu : CENTRE de PLEINE NATURE* ; les enfants y seront conduits en minibus.

Les tickets sont en vente à la mairie depuis le jeudi 27 novembre 91 au prix de 15.00 F : la participation de la Mairie sera de 15.00 F et la contribution du Centre de Pleine Nature est évaluée à 7.40 F (frais de personnel, de transport, d'assurances, etc...).

Une commission "cantine", composée de représentants des parents d'élèves, du Conseil Municipal et du C.P.N.* se réunira régulièrement pour veiller au bon fonctionnement du restaurant scolaire (menus, organisation, sécurité, etc...).



Le Noël de nos enfants



ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE PUBLIQUE

Ca y est! Noël va arriver et avec lui le Père Noël qui descendra dans les cheminées le 24 décembre, sans faire de bruit pour ne pas réveiller les enfants. Mais, comme chaque année avec un peu d'avance il est venu faire un petit tour au Foyer Rural afin de gâter les enfants (petits et grands).

Ce fut d'abord un magicien qui fit rire les enfants avec des tours tous aussi surprenants les uns que les autres. Le magicien laissa ensuite la place au "Papa Noël" sous les yeux émerveillés des tout petits.

Il a d'abord écouté les jolies chansons apprises à son intention et chantées avec beaucoup d'entrain par tous les enfants, avec cette année un petit plus : l'accompagnement à la guitare par Monsieur RENAUD.

Puis ce fût la traditionnelle distribution de magnifiques jouets pour les petits et de très beaux livres pour les grands, sans oublier les délicieux goûters dégustés presqu'aussitôt.

Les plus grands ont pu comme chaque année acheter des oreillettes et des pâtisseries, toujours aussi appétissantes, confectionnées par quelques mamans (et grands mamans !).

Mais il a bien fallu se quitter et le père Noël qui a beaucoup de travail en ce moment est reparti en promettant de revenir l'année prochaine porter des cadeaux et des friandises aux petits enfants sages.

Alors, à l'année prochaine petit "Papa Noël", tous les enfants ayant promis d'être sages comme des "images".

L'ARBRE DE NOEL DE ST BAUDILLE

Pour la troisième année consécutive, les parents d'élèves de l'école de ST Baudille ont régalé les spectateurs venus nombreux, d'une pièce de théâtre : "La perle de la Canebière" de Labiche.

Ils renouent ainsi avec une vieille tradition à ST Baudille. Nombreux en effet sont ceux qui se souviennent, avec émotion, des pièces que nos anciens jouaient à la salle Saulnier ou dans le parc du château. Ainsi donc, quelle joie de retrouver sur la scène Monsieur Louis Olivier à l'oeil malicieux et à la répartie facile, qui avait assuré la mise en scène. Il était secondé par un acteur inattendu mais dont tout le monde attendait impatiemment l'entrée sur scène : le père Didier Gounelle... Philippe, Magali, Armelle, Marie Anne et Aurore ont du avoir fort à faire pour leur tenir tête...

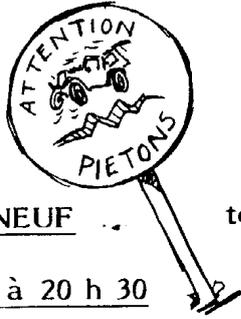
Toujours est-il que tous les spectateurs étaient en joie !

Merci donc à eux tous pour le moment de franche gaité... et à tous ceux qui se sont "décarcassés" pour que la soirée soit une réussite.

Il ne faut surtout pas oublier les "petits" qui ont assuré le spectacle avant le dîner et dont le travail a payé puisque leurs scènettes, fraîches et inédites, ont fort divertis les assistants ... et, pourtant c'était juste après l'apéritif, le moment n'était pas facile !

Vivement l'an prochain... une nouvelle aventure !

Les parents d'Elèves



SECURITE SUR LE CHEMIN NEUF

1er épisode - Le 17 octobre 1991 à 20 h 30

Les parents d'élèves de l'Ecole Publique de St-Bauzille ont organisé une réunion publique ayant pour thème la sécurité sur le chemin neuf. Monsieur le Maire, sentant la détermination des parents pour faire enfin aboutir leurs revendications, décida -spontanément- d'apporter son soutien à cette manifestation.

En présence de ses deux adjoints, il commença à exposer les "grands projets" concernant le chemin neuf. Mais très vite, les parents d'élèves ainsi que des riverains, exigèrent des mesures concrètes non pour dans dix ans, mais pour "demain matin". Ainsi, M. CAMBON engagea sa parole sur la construction de deux ralentisseurs aux abords des écoles dans un délai de un à deux mois.

Pour donner plus de poids encore à ces promesses et forcer les instances communales et départementales à agir, une pétition avait été préparée par les parents d'élèves. Elle dénonçait le danger permanent qui règne sur le chemin neuf et l'apparente inertie des autorités. M. le Maire accepta de "jouer le jeu". Il fut donc décidé qu'après avoir recueilli les signatures, les pétitions lui seraient adressées afin que, de son côté, il puisse démontrer auprès du Conseil Général et de la DDE qu'une forte pression s'exerçait de la part de la population pour la construction des deux ralentisseurs promis.

2ème épisode - Le mardi 12 novembre 1991 à 16 h 30

A la demande de M. le Maire les parents d'élèves ont participé à cette réunion de travail sur la mise en place d'un dispositif de sécurité sur le chemin neuf. L'assemblée se composait :

1. d'un groupe de personnes extérieures au village composé des différents coréalisa-

teurs du projet :

Conseil Général : M. PIALOUX (DST),
M. PICHET (D.D.E.),

Cabinet d'architecture : M. MARTINEAU (AAA).

2. Monsieur le Maire et ses secrétaires,
3. un groupe de mères de famille.

M. PICHET nous a brièvement exposé le projet dans son ensemble puis nous avons été sur le terrain reconnaître les différents points stratégiques du dispositif ayant pour but de ralentir les véhicules sur le chemin neuf et de faciliter la circulation des piétons le long de la voie.

RECAPITULATION

Phase 1 -

Lors d'une première réunion qui avait eu lieu mi-octobre, à la demande des parents mécontents, M. le Maire entouré de deux de ses conseillers avait arrêté le projet de l'édification de deux ralentisseurs de 8 cm de haut devant chaque école du chemin neuf, ainsi que l'achat de panneaux de signalisation. Les travaux devaient commencer entre le 4 et le 10 novembre 1991.

Phase 2 -

A la suite de la concertation avec les différents partenaires de la mairie (équipement et conseil général), le projet a évolué sur quelque chose de plus global, étalé sur plusieurs années et nécessitant un budget plus important.

Une première étape pourrait être réalisée immédiatement : il s'agit des ralentisseurs norme CETUR, les seuls autorisés sur une route de cette importance. La mairie est responsable de leur financement et de leur mise en oeuvre. Leur mise en place devrait être acquise pour le mois de décembre 1991 étant donné que la mairie a déjà commandé les panneaux de signalisation depuis la réunion du 25

octobre 1991.

La mairie a également proposé le passage des feux à un orange clignotant permanent avec possibilité de les mettre au rouge en appuyant sur le bouton.

Les autres partenaires attaqueraient, dans l'immédiat, la plantation d'arbres de haute tige devant chez le maraîcher, l'agrandissement du trottoir qui relie les deux écoles, la peinture des passages protégés devant les écoles et la peinture du stationnement le long de la mairie et des écoles, rétrécissant ainsi la chaussée à 5.50 m. Ces travaux sont programmés pour la mi-décembre 1991.

Deuxième étape : au cours de l'année 1992 l'aménagement du chemin neuf se poursuivra par la réfection de tous les trottoirs, par la mise en dur des surfaces peintes, par la création de placettes destinées à modifier la ligne droite et à en améliorer l'esthétique.

On peut noter que ces travaux s'organisent à la fois autour d'une volonté de plus grande sécurité mais aussi dans le but de rendre plus agréable cette traversée du village aux automobilistes et aux habitants de St-Bauzille.

3ème épisode :

Nous voici au début décembre, et aucun des travaux envisagés n'a été commencé. Après information auprès des organismes concernés, il s'avère -qui aurait pu l'imaginer !- qu'il y a malentendu entre la mairie et la DDE.

En effet, la DDE attendait que la mairie fasse les ralentisseurs aux normes pour exécuter le reste du projet et de son côté, la mairie attendait que la DDE fasse les ralentisseurs aux normes pour placer la signalisation.

Aux dernières nouvelles, les deux partenaires doivent se contacter pour savoir qui doit donner le premier coup de pioche.

Patrick DOL,
Frédérique et Rémi LEMAITRE,
St-Bauzille, le 6 décembre 1991

LE SOUVENIR FRANCAIS

Association Nationale née en 1872
en ALSACE et en LORRAINE occupées

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

sous le haut patronage du
Président de la République

COMITE D'HONNEUR

MM. Le Premier Ministre,
Le Président du Sénat,
Le Président de l'Assemblée Nationale,
Le Ministre des Affaires Etrangères,
Le Ministre de l'Intérieur,
Le Ministre de la Défense,
Le Ministre de l'Education Nationale,
Le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants,
Le Président du Conseil Economique,
Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,
Le Chancelier de l'Ordre de la Libération.

Né en 1872 en Lorraine et en Alsace occupées, créé en 1887 par M. NIESSEN professeur d'origine Alsacienne, reconnu d'utilité publique en 1906, LE SOUVENIR FRANCAIS, association plus que centenaire, a comme vocation :

de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui ont honoré notre pays par de belles actions,

de veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire en France et à l'Etranger et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Ses ressources proviennent essentiellement de la quête du 1er novembre, des cotisations des membres adhérents et d'indemnités du ministre des Anciens Combattants.

Ce rappel, et ces quêtes, nous sont permis l'implantation dans notre Commune de cette plaque du SOUVENIR FRANCAIS ainsi que le mât porte drapeau qui matérialisent notre existence et rappellent notre action.

Mais Novembre, c'est aussi l'ensemble des cérémonies qui rappellent également les gloires et les sacrifices de toutes les guerres, c'est aussi une occasion de resserrer les liens que vous pouvez avoir

avec notre section d'anciens combattants dans notre village.

Très sensibles à ce geste de respect à l'égard des valeureux combattants tombés au champ d'honneur, la Section des Anciens Combattants de St-Bauzille ainsi que le Souvenir Français remercient les habitants du village pour la collecte du 1er novembre ainsi que pour la cérémonie du 11 novembre :

*A nous le souvenir,
A eux l'immortalité.*

Angel ZAPATER,
Président des Anciens Combattants,
Vice-Président du Souvenir Français,
du Canton de Ganges.



Vivre en couple marié, cela pendant cinquante ans, fêter les nocés d'or est vraiment un grand bonheur qu'on est en droit de bien célébrer. C'est ce que n'ont pas manqué de faire Amour et Louis Bourgade, en y faisant participer un grand nombre d'amis, car l'heureux couple est très actif dans la vie associative du village.

Le jeudi 14 novembre, ils offraient un joyeux goûter aux membres du Club du 3ème âge "Biscan Pas" dont ils sont les animateurs, cela dans la salle polyvalente en présence du Maire Francis CAMBON et de l'abbé Didier GOUNELLE. Plusieurs cadeaux de la part du Club leur furent présentés par les personnes les plus âgées de l'association. Allocution de circonstance par Monsieur le Maire, toujours aussi disert et plaisant, ensuite de l'abbé Gounelle bien à propos. Remerciements de Monsieur BOURGADE, visiblement ému, ainsi que de Madame. Cette amicale réception se terminait en chansons accompagnées par l'accordéoniste Monsieur RIVIERE en grande forme.

Par la suite, que s'est-il passé à Ferrière-les-Verreries le samedi 16 novembre au matin ? Et bien, Monsieur et Madame BOURGADE étaient accueillis par Messieurs

BRESSON, maire et ROUSTAN, conseiller municipal, Monsieur CAMBON, maire de St-Bauzille et par un grand nombre d'amis. Pourquoi cela ? Parce qu'en 1941, c'est dans la petite et très ancienne église de Ferrière qu'ils avaient convolé en justes nocés. C'est là que cinquante ans après ils voulaient, par une messe d'action de grâce, fêter leurs nocés d'or. Cérémonie célébrée par l'abbé Didier Gounelle, voisin et ami du couple. Elle était animée en solo et par un chœur de chants avec accompagnement, non pas d'orgue, mais d'accordéon. Elle se terminait par le renouvellement de leur engagement matrimonial, religieux et civil. M. Cambon et l'abbé surent trouver en cette occasion le mot qu'il fallait, et cela avec une grande émotion et simplicité. Le produit de la quête effectuée au cours de la messe fut remis à la Mairie de Ferrière pour la rénovation de l'Eglise. A la sortie de celle-ci, les époux Bourgade furent salués par des salves de coups de fusil bien dans la tradition. Après les photos du souvenir, les assistants furent conviés à partager la joie du couple au cours de l'apéritif offert par M. et Mme BOURGADE.

Paul Gayraud et Louis Olivier,

nos lecteurs nous écrivent

Note du Publiâre -

Une habitante de St-Bauzille, d'origine étrangère, se trouve si bien parmi nous qu'elle nous propose de nous amuser un peu de ses déboires dans l'apprentissage de la langue française.

PETITE HISTOIRE d'un PERROQUET, d'un CORNET ACOUSTIQUE et d'une CROISADE

Quand j'ai commencé à apprendre le français (car je suis d'origine britannique), j'étais d'emblée écoeurée par les phrases stupides et inutilisables que l'on nous forçait à réciter. Je vous en donne quelques exemples :

- "Le perroquet du Président est parti pour le Paradis".
- "Il y a quelque chose de dégoûtant dans mon potage".
- "Les bonbons du bon bandit rebondissent sur ses dents".

Cela, pour bien articuler ! Mais un jour, fouillant dans le grenier de mes parents, je suis tombée sur le dictionnaire anglais-français de ma grand-mère, qui avait beaucoup voyagé à la fin du siècle dernier. Au chapitre "Quelques phrases utiles sur le Continent", j'ai lu avec stupéfaction la déclaration suivante : "Mon cornet acoustique vient d'être frappé par le tonnerre". J'étais très jeune et n'avais jamais vu un cornet acoustique, mais j'en déduisis que sur le Continent le tonnerre devait frapper bien fort !

Il est certain que si j'avais su à l'école qu'à vingt-trois ans j'allais épouser un français et vivre en France, j'aurais fait plus d'efforts pour me perfectionner dans sa langue. Je me flatte qu'après 40 ans

dans ce beau pays qui est devenu le mien, j'ai peu d'accent étranger (et j'articule bien !). Mais il m'arrive encore de faire des erreurs. En voici quelques-unes que nous avons notées au fil des années :

- "Ça pousse comme des petits pains".
- "Je ne sais pas à quel sein me vouer".
- J'ai acheté un kilo de mandarins".
- "Les voleurs ont caché le mégot".
- "Je voudrais du lard pour faire des petits larbins", etc...

Et un jour que mon mari bâtissait des châteaux en Espagne, je lui ai dit "mais ce ne sont que des villebesées" !

Alors, chères Babet, Fernande, Thérèse et les autres, ayez pitié de moi et vendez-moi des mandarines et des lardons, et si je vous dis que les billevesées de mon mari concernent un vague projet de croisade en Méditerranée, il vous expliquera qu'il s'agit d'une croisière pour fêter notre énième anniversaire de mariage anglo-français !

Ann RUOTTE-DENANCY

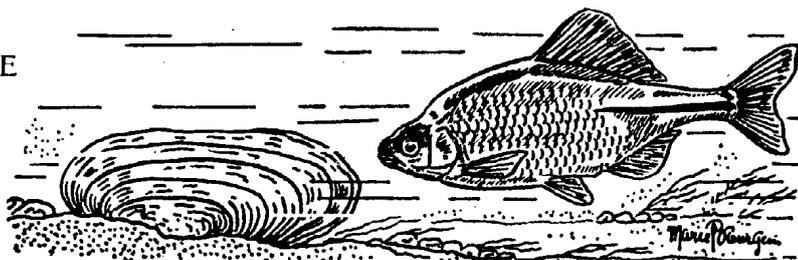


CHAMPIONNAT DE FRANCE de PECHE

le DIVISION de pêche au moulinet

à ST-BAUZILLE DE PUTOIS

LES 5 et 6 OCTOBRE 1991



Enfin, après beaucoup de volonté de part et d'autre, St-Bauzille de Putois a un plan d'eau qui va permettre d'évoluer dans plusieurs sports, et en particulier celui de la pêche.

Nous avons cette année, pour la première fois, la présence des meilleurs Pêcheurs de France au moulinet. La plupart de ces pêcheurs sont déjà de très bons pêcheurs au coup; une preuve: le gagnant de cette épreuve Didier VICEDO a été champion de France le division de pêche au coup en 1990 à Redon (Bretagne). Je connais très bien tous ces pêcheurs, je les ai côtoyés dans la région parisienne et un peu dans toute la France; la plupart, je les ai connus tout jeunes.

Revenons à cette pêche au moulinet; elle nous est venue des Anglais il y a une vingtaine d'années. C'est une pêche qui, avec du matériel très léger et beaucoup d'entraînement, nous permet de pêcher à 40 et 50 mètres du bord et de prendre de très beaux poissons. Ce matériel est composé d'une canne carbone à anneaux très rapprochés; cette canne mesure entre 3 et 4 mètres, un moulinet très sensible spécial pêche à l'anglaise, le fil est de 12/00, bas de ligne 10/00, hameçons 16 ou 18, le flotteur est pour la plupart de la plume de paon lestée au trois-quarts par une olivette, antenne interchangeable assez forte que l'on voit très bien de loin mais qui ne retire pas la sensibilité du flotteur; la pêche principale est l'asticot et comme il faut pêcher très loin, une fronde creuse spéciale est nécessaire pour lancer ces esches sur les coups de pêche. Lorsque vous avez pris votre front, que vous avez esché votre ligne, lancé votre flotteur à 40 mètres du bord, il faut noyer votre fil. Vous mettez votre sion dans l'eau et mouli-

nez quelques tours. Le fil s'enfonce et cela vous évite que par le vent votre flotteur soit balladé dans tous les sens. Les Italiens ont une pêche au moulinet bien spéciale, la pêche à la Bolognaise. C'est un mélange de pêche au coup et à l'anglaise composé d'une canne carbone creuse ou à anneaux d'une longueur de 5 à 7 mètres; si elle est creuse le fil passe à l'intérieur. Moulinet très sensible, flotteur normal, le même que pour la pêche au coup car vu la longueur de la canne, on peut pêcher normalement. De ces deux modes de pêche est venue en France la pêche au moulinet, qui, pour les championnats, est limitée à 6 mètres.

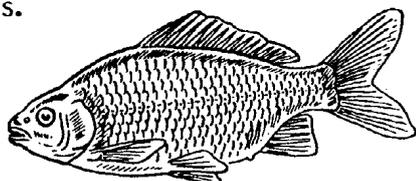
Revenons à cette épreuve au mois d'août. Beaucoup de participants sont venus s'entraîner. Ils ont fait de vrais cartons de gardons, de barbillons et d'ablettes; tous ces poissons sont conservés dans des bourriches en fil petites mailles et remis à l'eau lorsque la pêche est finie. Quelques jours avant le championnat, le barrage a été remonté de 50 cm; les poissons du fond n'ont pas bougé, mais les poissons de surface tels que les ablettes, ont remonté chercher les courants, c'est une question d'adaptation. Cela n'a été valable que pour le samedi car le dimanche, elles étaient là, elles se trouvaient dans les gros numéros à l'arrivée des courants, et si les pêcheurs ne se sont pas bien classés à ces numéros-là, c'est qu'ils se sont acharnés à pêcher les gros poissons qui ne s'y trouvaient pas. Quant aux petits de 1 à 5, il fallait pêcher très loin, bien précis, à 50 mètres pour éviter la casse. Malgré tout, il n'y eut pas de "fany." La moyenne fut de 2 kg de poissons par manche. Il faut dire aussi que l'amorce n'a pas manqué. Didier VICEDO gagna ce championnat à l'économie et sut tirer son épingle du jeu malgré un tirage au

sort pas très favorable. GAZZA termina 2e. Il gagna deux manches sur trois, mais prit 18 points à la 2e manche (pêche trop courte) qui lui fit perdre cette épreuve. 3ème : DESQUE Jean, très régulier dans sa pêche, eut le mérite de terminer 8 cm au numéro 20 où beaucoup se cassèrent les dents.

4ème : LESSIRE avec 5 points était 1er à la deuxième manche. Il eut l'indésirable surprise de prendre 18 points à la dernière manche. Je pense, comme je l'ai dit plus haut, que beaucoup de pêcheurs ont trop insisté sur le fond car il y avait malgré tout de très belles ablettes, et plutôt que de ne rien attraper, peut-être pas comme au mois d'août où sur un match d'entraînement de deux heures, nous avons fini 2e avec 198 poissons dont beaucoup d'ablettes pour 5,040 kg.

Enfin, tout s'est bien passé, l'ambiance était excellente ; et tous ces pêcheurs venus des quatre coins de France sont toujours malgré tout très heureux de se retrouver et de s'affronter.

L'organisation fut parfaite avec le concours de la Municipalité, du Comité Sportif de l'Hérault, de la Fédération Française de Pêche au coup, du Conseil Supérieur de l'Hérault et de quelques bénévoles. La remise des prix et de palmarès se fit à l'heure exacte à la salle polyvalente en présence de Monsieur CAMBON, maire de Saint-Bauzille de Putois, qui nous dit la grande satisfaction de voir que sa commune a été choisie pour ce championnat, et était prêt à donner son accord pour une prochaine épreuve internationale. Il faut remercier Monsieur BRAHIM (champion de France 1990) qui a fourni à chaque pêcheur au nom de E.D.F. une montre et un sac portefeuille. Le tout se termina par un pot offert par la municipalité à la santé de tous.

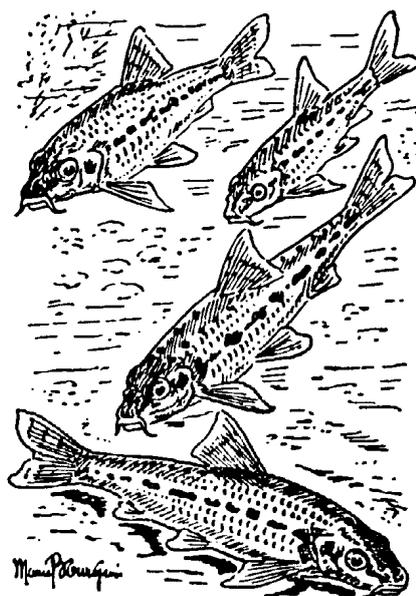


CLASSEMENT

- | | | | |
|-----|-----------------|----------------|--|
| 1° | Didier VICEDO | Essonne | International |
| 2° | Roger GAZZA | Seine et Marne | |
| 3° | Jean DESQUE | Eure et Loire | International |
| 4° | Michel LESSIRE | Creuse | (ex-champion de France et International) |
| 5° | Gilles HENAULT | Yvelines | |
| 6° | Thierry BRUAND | Savoie | |
| 7° | Bruno LEROUX | Yvelines | |
| 8° | Frédéric BOULAY | Eure | |
| 9° | J.M. DUBOIS | Paris | |
| 10° | LING-YUO | Paris | International |
| 11° | André BRAHIM | Paris | (Champion de France 1990) |
| 12° | Gilles MICHOU | Loiret | |

Ces douze pêcheurs restent en 1ère division. Les douze autres redescendent en 2ème division pour, peut-être, remonter en 1ère division l'année prochaine.

Henri FOUGEAT,



AGONES ET SAINT-BAUZILLE EN 1743

Aux Archives Nationales à Paris, j'ai trouvé une enquête faite en 1744 à la demande de l'Intendant du Languedoc, sur les paroisses du diocèse de Montpellier dont Agonès et St-Bauzille.

Les résultats de cette enquête nous donnent la "photographie" de nos villages à une date précise.

en 1744, l'Intendant Le Nain adressa un questionnaire à diverses communautés d'habitants du diocèse de Montpellier. Ce questionnaire visait spécialement le mouvement de la population, la superficie et les productions du terroir, l'industrie et le commerce, les foires et les marchés, les chemins, le culte et le clergé, la noblesse et l'administration de la justice, les impositions, les revenus et les dépenses de la communauté, les poids et les mesures. Parmi les paroisses interrogées figurent Agonès et St-Bauzille. Voici les réponses faites aux 29 questions posées par l'Intendant :

AGONES - "En 1743, cette paroisse compte 100 personnes, il y a eu deux mariages et un mort ; il naquit un garçon et deux filles ; le nombre actuel de la paroisse est à peu près le même qu'en 1700.

"La quantité de terre est de 160 arpents mesure de Paris (1) ; celles qu'on sème produisent 10 muids froment, 5 muids mêtüre ce qui ne suffit pas pour la nourriture des habitants.

"Il y a 40 arpents de vignes qui produisent 22 muids de vin ; environ en divers et en taillis 300 arpents qui se coupent tous les 18 ans.

"On recueille encore des légumes, des feuilles de mûriers et 45 cartes d'huiles, chaque carte pesant 22 livres 16 onces ; il n'y a point de terres incultes.

"Les habitants travaillent à la terre ; les denrées se débitent à Ganges, les chemins sont de traverse.

"Monsieur Viala est curé à portion congrue (2), à l'exception de 3 familles tous les habitants sont anciens catholiques.

La paroisse appartient à Monsieur le Marquis de Villevieille ; la justice y est administrée ; les prisons sont à son château de Brissac.

"La paroisse paye au Roy sçavoir :
taille (3) : 750 livres
capitation (4) : 120 livres
dixième (5) : 12 livres

" Depuis 15 ans les impositions ont augmenté d'environ 200 livres.

Les poids et mesures sont comme à Montpellier ; la septenée est composée de 100 dextres."

(fin du questionnaire).

SAINT-BAUZILLE DE PUTOIS -

"Le nombre des habitants est de 1 000 ; en 1743, il y a eu 7 mariages, 36 morts, il est né 18 garçons et 22 filles. Depuis 1684 (6), le nombre d'habitants est augmenté de 100.

"Il y a 800 arpents de terre ; les terres produisent 50 muids de froment et 25 muids d'autres menus grains ce qui ne suffit que pour quatre mois de l'année. Il y a 200 arpents de vignes qui produisent 100 muids de vin, 600 arpents de devois et 1 000 arpents de Paris (1) en taillis de 18 années de coupe.

"On recueille encore 8 muids de légumes, 400 quintaux en feuilles de mûriers et 200 quartes en huile. de terres incultes.

"Quelques voituriers et travailleurs de terre, quelques facturiers qui font pour environ 500 livres de cadis (7) ; c'est à Ganges que l'on débite les marchandises. "Un chemin de traverse des Sévènes à Montpellier.

"Un curé à portion congrue (2) et un capucin qui sert de secondaire au moyen de 150 livres ; à l'exception de 4 familles,

nos lecteurs nous écrivent

tous les habitants sont anciens catholiques. "Il y a 5 gentilhommes verriers qui n'ont d'autre reveu que celui de leur verrerie. "La paroisse appartient à Mgr l'Evêque de Montpellier, la justice s'administre dans son palais épiscopal où sont les prisons.

"La paroisse paye au Roy sçavoir :

- Taille : 3 038 livres 16 sous 1 denier,
- Capitation (4) : 1 085 livres,
- dixième (5) : 290 livres.

"Depuis 20 ans, les impositions ont augmenté d'environ 400 livres.

"La livre est de 14 onces poids de marc, le muid de vin et du blé comme celui de Paris, la lieue est de 3 000 toises, la mesure est l'arpent de Paris (1)".

(Fin du questionnaire).

- (1) 1 arpent de Paris = 1/3 d'hectare.
- (2) Portion congrue : indemnité de l'ecclésiastique fixée à 500 livres au 18^e siècle.
- (3) Taille : impôt levé sur toutes les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques.
- (4) Capitation : taxe par tête (par habitant).
- (5) dixième : impôt extraordinaire que le roi levait autrefois.
- (6) 1684 : c'est-à-dire après la révocation de l'Edit de Nantes.
- (7) Cadis : les cadis étaient des étoffes de laine tissées sur des métiers.

Sources - Paris, Archives Nationales, inventaire analytique 34/24 (3).

Montpellier, Archives Départementales, Registre C 1114.

COMMENTAIRE

Ce questionnaire nous apprend qu'Agonès et St-Bauzille, deux villages si proches, dépendaient en 1743 de deux autorités différentes, l'un, le Marquis de Villevieille et de Brissac, l'autre, l'Evêque de Montpellier ; leurs habitants n'étaient pas soumis

à la même justice et le cas échéant n'allaient pas en prison au même endroit. Les poids et mesures d'Agonès sont comme à Montpellier et ceux de St-Bauzille comme à Paris. Cela ne devait pas faciliter les échanges. A titre d'exemple : le muid de Montpellier faisait 730 litres et celui de Paris 268 litres.

En ce qui concerne la religion, on nous parle "d'anciens catholiques", certainement pour les distinguer des "nouveaux catholiques" qui sont en fait les protestants qui ont abjuré en 1685 mais qui continuent de pratiquer plus ou moins clandestinement leur religion. Ceux qui ont répondu au questionnaire de l'Intendant n'ont pas voulu soulever le problème de leurs anciens protestants devenus nouveaux catholiques et qui n'avaient pas d'existence légale. Ils ont préféré ne pas les nommer mais il faut bien comprendre que les familles qui ne sont pas "anciennes catholiques" sont nécessairement protestantes.

On remarque également qu'il n'y a pas de fabricants de bas à St-Bauzille bien que l'on comptabilise la production de feuilles de mûrier, ce qui laisse supposer que l'on élève les vers à soie. Mais il reste des fabricants de "cadis", ces étoffes de laine tissées. Cette activité était très importante au 18^e siècle à St-Bauzille et dans les Cévennes et employait beaucoup de personnes : des fileuses, des cardeurs, des tireurs de laine, des tisserands et des facturiers. Les étoffes tissées se vendaient bon marché, la production était importante et s'exportait en Suisse, en Allemagne, en Italie et jusqu'au Levant. On a oublié aujourd'hui que le paysan cévenol était d'abord un artisan de la laine avant d'être un artisan de la soie. Enfin, ce questionnaire nous apprend qu'en 1743, BRISSAC avait 1337 habitants, CAZILHAC 60, GANGES 2000 et LAROQUE 200.

Catherine GAY-PETIT
Décembre 1991,

TRIBUNE LIBRE -

Note du PubliaTré -

Nous avons été vivement intéressés par l'article qui suit. En effet, le dramatique fait divers du début du siècle, qui marqué l'époque où la visite de la grotte était une périlleuse aventure, méritait d'être cité car, même si quelques St-Bauzillois en ont entendu parler, peu en connaissent les détails.

Pour ce qui concerne la deuxième partie de cet article, celle qui raconte la vie de Ferdinand dans son rapport étroit avec la grotte, le bureau du PubliaTré émet des réserves.

DRAME A LA GROTTTE

DES DEMOISELLES

et prouesses d'un Saint-Bauzillois

Cela s'est passé en 1913. Un groupe de soldats du Génie était en manoeuvre à St-Bauzille. Ils jetaient des ponts sur la rivière. Parmi le groupe de soldats, quelques-uns décidèrent d'aller visiter la grotte des Demoiselles. La grotte était aménagée d'une façon précaire et pour y pénétrer, il fallait des compétences et savoir s'équiper.

Ils tentèrent l'aventure. On partait du four à chaux, usine Cambon, la grimpette de la Coste, on passait le pas de la Fendille et on arrivait sur le plateau du Thaurac où se trouvait l'entrée naturelle (l'aven).

Pour descendre par l'aven, il y avait une échelle de fer avec rampe qui facilitait la descente ; on était sur le cône d'éboulis, puis c'était le vestibule et on arrivait devant la porte de fer qui fermait le passage. Il fallait une clé pour ouvrir et c'était la mairie qui la détenait. Une fois la porte ouverte, on était dans la salle du "manteau royal", puis c'était la salle "de la main" et on arrivait dans la salle à manger où l'on se restaurait et où l'on préparait l'éclairage : lampes à carbure et bougies. Une fois toutes les dispositions prises, les premières diffi-

cultés commençaient. Le passage était étroit. C'était un boyau. Il fallait se plier et baisser la tête. Et voilà la grande salle : il y avait une verticale de 5 à 6 mètres et c'était le relais où se trouvait le "chameau". Voilà ce fameux "pas du diable", passage dangereux taillé dans la masse en surplomb avec un vide sous les pieds d'environ 30 mètres. En dessus, une rampe était scellée, toujours dans la masse et permettait de s'accrocher tout en s'éclairant. Il ne fallait pas avoir la trouille et il fallait bien se tenir. C'était bien ici, hélas, qu'arriva le drame.

Le lieutenant qui commandait l'escorte chuta et entraîna avec lui son ordonnance. Les deux hommes furent précipités dans le fond de la salle ; c'était l'émotion. St-Bauzille fut alerté, il fallait des courageux qui connaissaient la grotte pour porter secours. Quelques-uns se présentèrent. Ce petit groupe courageux arriva à l'endroit fatidique, il fallut réfléchir pour descendre et avoir des cordes pour remonter les corps. Il en fallait un pour aller les prendre : ce fut Ferdinand qui descendit, les autres l'assurant. Il remonta le premier qui avait les jambes fracturées et alla chercher le second qui, hélas, avait cessé de vivre.

Inutile de dire la difficulté pour remonter ces deux victimes. Tard dans la nuit, on les ramenait à St-Bauzille. On soigna le blessé et on prit soin du mort.

Saint-Bauzille était en émoi. Cela fit beaucoup de bruit cette nuit-là dans le village. Ferdinand ISSERT avait 25 ans. Il venait de signer un acte de bravoure. Il est vrai qu'il connaissait très bien la grotte car il aimait faire de la spéléologie. Il connaissait beaucoup d'avens sur le Thaurac et dans les alentours. Il a fait, entre autres, l'abîme de Rabanel avec Robert de JOLY près de Coupiac. Rabanel fait 212 m de profondeur. Ils ont trouvé au fond de l'abîme des petites pièces

TRIBUNE LIBRE -

d'or qu'ils ont remises à la Commune de Brissac. Il faut dire aussi que tout près de l'aven, dans la grotte des Demoiselles, on trouva un squelette d'ours des cavernes qui a été reconstitué par la faculté des sciences de Montpellier et dans le cône d'éboulis, un bois de cerf et des ossements d'animaux.

En 1931, Ferdinand a été nommé guide chef de la grotte par la société des sites et monuments du Languedoc. Il était de son métier artisan-maçon. Il avait 43 ans et allait oeuvrer pendant toute sa vie à la réussite de ce site, dont il est un des grands amoureux. Par son travail d'aménagement (grotte et terrasse), il va montrer ses capacités. Avec M. Paul de GRULLY, fondateur de la société, ils apportèrent des améliorations à l'éclairage en dissimulant les fils électriques dans les infractuosités des roches ; avec M. Pierre LUBAC, président de la société, il inventa l'aménagement de la partie supérieure "Manteau Royal", avec, par de petits tunnels, la descente dans le fond de la grande salle où on se trouvait dans le chaos et écrasé par la hauteur de la voûte (cette partie de la visite a été supprimée parce que fatigante pour personnes âgées) et enfin, le circuit complet et fermé de la grande salle par un aménagement suspendu pour terminer la visite.

On était en admiration devant la grandeur du spectacle, c'était l'apothéose. Il a arrêté son travail d'artiste dans la grotte, car il n'était plus tout jeune. Il s'occupa alors des terrasses, il aménagea deux montées d'escalier dans le talus qui relieront la 2ème terrasse à la première. Il fit monter inlassablement de la terre par "JULOU" Verdier, le chef cantonnier de l'époque. Il s'entendait très bien avec Jilou et M. Bressot ingénieur des ponts et chaussées. Il agrémenta ces deux terrasses par des arbres que lui apporta M. Lubac et par des plantes d'ornement, d'essences méridionales, des genevriers,

des cades, des buis, des romarins, des arbusiers, des lauriers sauge, des lavandes, etc... et par des murs de soutènement, des bordures, des bancs de pierre d'où l'on admirait le panorama. Puis ce fut l'embrasement de la falaise par "son et lumière". Tout s'organisa et tout se fit à la main (quel travail pour l'entretien !). Ferdinand approchait les 80 ans. Après la mort de M. Lubac, il allait à contre-cœur décrocher et il laissa la place à d'autres qui continuèrent la tâche.

Ferdinand ISSERT est mort le 8 août 1979 à l'âge de 91 ans. Que les générations de St-Bauzille à venir, qui parleront et écriront sur la grotte, n'oublient pas dans son histoire qui se poursuit de joindre Ferdinand ISSERT le St-Bauzillois aux intrépides, audacieux et téméraires qui l'ont précédé. Il le mérite.

St-Bauzille, Septembre 1991

Roger ISSERT,

A l'année nouvelle le printemps est là ;
Le printemps est là,
 mais on ne le voit guère.
A l'année nouvelle le printemps est là ;
Le printemps est là,
 mais on ne le voit pas.
Il était parti, il nous reviendra
Dans quelques semaines
 ou dans quelques mois...

Luc DECAUNES

Ecoute l'avenir :
l'oiseau d'or va venir
dans son poil gris d'hiver
seule la tête dehors.

Gisèle PRASSINOS

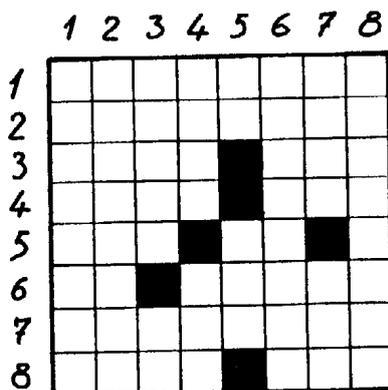
MOTS CROISES

HORIZONTAL

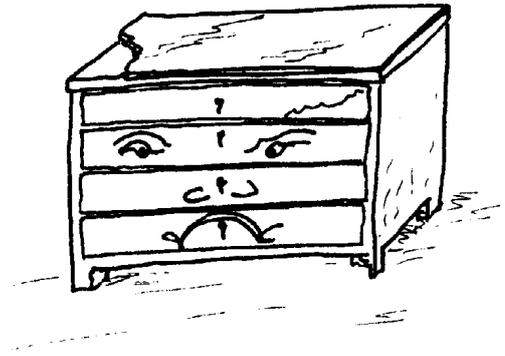
- 1/ Saint régional
- 2/ Majestueux
- 3/ Comme un supporter de Marseille peut-être ?
 - Lettres de Maeva
- 4/ On peut y semer ou bâtir
 - Dans l'ordre, devoir d'écolier
- 5/ Installé, chez le notaire
 - Initiales de l'acteur principal du film " Rue Barbare"
- 6/ Tête de squaw
 - Encerclement d'une ville dans un but pas très amical
- 7/ Il sera bientôt sans frontières...
- 8/ Pas vraiment entouré !
 - L'intellectuel ne le fréquente pas.

VERTICAL

- 1/ On peut en voir évoluer dans la garrigue mais pas en folie heureusement
- 2/ Continent lointain
- 3/ Après une remise en ordre, GRATTEZ-VOUS !
 - Deviendra rivière ou fleuve
- 4/ Divinité de l'Olympe
 - Il est parfois trop bas
- 5/ Fin de verbe
 - Élément sonore de transmission.
- 6/ Elles sont remerciées de bien vilaine façon.
- 7/ Eboulement parfois meurtrier
 - Devoir d'écolier, cette fois en bon ordre
- 8/ Coupent, mais pas n'importe comment.



Solution en page 22



SAUVONS LES MEUBLES

Malgré ce titre quelque peu paniquant, permettez moi d'attirer votre attention à propos d'un sujet beaucoup plus sympathique qu'alarmant.

Avez vous remarqué que nous gaspillons de plus en plus, et de plus en plus, nous jetons aux "escoubilles" pas mal de choses encombrantes ou inutiles? Cela est parfois bien nécessaire, j'en conviens, mais il suffit de visiter les décharges publiques environnantes, pour s'apercevoir que de cette manière, c'est un peu de notre patrimoine artisanal qui disparaît lamentablement au milieu des flammes. Combien de commodes, d'armoires anciennes, volets, etc... (bien sûr en très mauvais état) périssent en fumée?

J'ai pu sauver une commode en noyer et une chaise, à laquelle il ne manquait qu'un barreau !!! juste avant qu'on y mette le feu.

Je pense surtout à nos ancêtres artisans locaux ou d'ailleurs qui ont donné toute leur âme et leur sueur à créer et à fabriquer tous ces meubles anciens, parfois de très belles armoires de mariage que nos grand-mères ont aimées et astiquées toute leur vie. Quel malheur de voir tout cela subir le triste sort de Jeanne d'Arc ! Alors, je vous en prie, nous sommes plusieurs ébénistes restaurateurs de meubles anciens dans la région et avant "d'escamper" le vieux fauteuil tout brinquebalant du pépé, je pense que nous serions tous très heureux de vous recevoir dans nos ateliers respectifs, pour vous conseiller avant le dernier voyage du bon vieux meuble vers la décharge.

Au nom de nos chers ancêtres artisans ou autres, d'avance, merci.

B O N N E R E T R A I T E ,

Georges CICUT

Le 27 septembre 1991, à l'occasion du départ en retraite de M. Georges CICUT, secrétaire de la Mairie de St-Bauzille depuis 1954, une petite fête réunit, autour de lui et de son épouse, les conseillers municipaux actuels et anciens, le personnel communal et beaucoup de ceux qui ont eu à le fréquenter, pour des raisons professionnelles ou personnelles au cours de sa carrière dans notre village.

Dans son discours, Francis CAMBON, notre maire actuel a su trouver les mots pour exprimer les sentiments de l'assistance, la toucher, parfois l'amuser par le rappel de telle ou telle anecdote ou par telle réflexion humoristique. Après avoir noté la sympathie portée par tous à Georges, "qui a passé 37 ans et 3 mois dans notre petite commune, qui a mis son savoir, son expérience, sa conscience professionnelle au service de notre petite cité", il a rappelé ses origines marseillaises, sa venue en 1954 à Agonès, ses épousailles avec "la plus belle femme de la région" et son entrée à la mairie de St-Bauzille le 1er avril 1954.

Puis, il a évoqué la suite des différents maires avec lesquels il a eu à travailler, Rémé Caizergues, André Challier, Jean Papin, Francis Cambon, Jean-François Issert, et à nouveau Francis Cambon, auprès desquels il a su exercer son métier avec la rigueur, l'honnêteté, le dévouement qu'on lui connaît. Un détail significatif de son caractère : sa belle écriture, à laquelle une dame aurait fait appel pour transcrire un de ses poèmes, et qu'on retrouve dans tant de documents de la Mairie.

Puis, après lui avoir souhaité, au nom de tous, une bonne et longue retraite, il lui a remis un cadeau et la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale au milieu des applaudissements de toute l'assistance.

Et voici la réponse que lui fit Georges CICUT :

Mers chers amis,

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous dire ma joie de me retrouver, ce soir, parmi vous et de voir dans cette salle beaucoup de personnes avec lesquelles j'ai parcouru un bout de chemin plus ou moins long. Vous comprendrez, je le pense, mon émotion et si, par hasard, je n'arrive pas au bout de mon propos, pardonnez-moi ! Vous le savez, je n'aime pas les discours et c'est pour cela que je vais laisser parler mon coeur, ce sera beaucoup mieux.

MERCI M. le Maire, ou plutôt mon Ami Francis pour tes bonnes paroles, MERCI à toute l'équipe municipale, MERCI à tous mes collègues jeunes... et moins jeunes, MERCI à tous, comme cela je suis sûr de n'oublier personne.

Mes origines, tout le monde le sait, sont Marseillaises et St-Bauzilloises et c'est pour cela qu'un jour, un ami de la famille qui avait quitté St-Bauzille pour aller vivre à MARSEILLE proposa à ma mère de me prendre avec lui "au Putois" pour faire la connaissance de ce village et y passer quelques jours de congé. J'avais quatorze ans et je devais y revenir régulièrement chaque année.

Ce qui devait arriver ARRIVA et, tout comme dans un roman de Delly, l'amour fut lui aussi au rendez-vous... C'est là qu'un certain Monsieur René CAIZERGUES intervient. Il était Maire et ami de mon futur beau-père. Il fallait remplacer le secrétaire de mairie de l'époque (M. Louis FOURCAND), qui était malade et ne pouvait plus assurer ses fonctions. Il eut peut-être alors une idée folle ou un courage monstre, il pensa au futur gendre de MATHIEU perdu dans MARSEILLE où il s'essayerait dans la représentation. C'était donc un tout "jeunot", que personne ne connaissait et qui plus est était marseillais. QUELLE BLAGUE !..

Pourtant ce n'en fut pas une, puisqu'un certain jour du mois d'avril 1954, je débarquais à St-Bauzille avec une petite valise et, surtout, toutes mes illusions...

J'avais quelques notions de secrétariat, mais vous le savez, un secrétariat de mairie c'est quelque chose d'un peu spécial et, à l'époque, il n'y avait pas de cours de formation. C'est donc sur le tas que j'ai appris et, je me dois de le préciser, ce fut un employé municipal dit "appari-teur" qui me donna les premiers "tuyaux". C'est évidemment de mon cher et regretté Ami Jean TRICOU dont il s'agit. C'est avec une grande tristesse que je déplore son absence et c'est avec une indicible émotion que je lui dis ce soir "je pense à toi et je regrette que tu ne sois pas là parmi nous pour, une fois de plus, nous amuser comme tu savais si bien le faire", n'est-ce pas LOUIS ?..

Les années ont passé ; nous voici en 1965. Dieu merci, j'ai appris pas mal de choses et je commence à connaître les rouages de la fonction municipale.

Heureusement pour moi ! Car la "vox populi" met à la tête de son village un petit Monsieur très autoritaire, mais juste et impartial. Il savait ce qu'il voulait et il arrivait avec beaucoup d'idées et un grand nombre de projets.

Ce fut pour moi un changement très important dans ma carrière.

Cependant, nous nous connaissions un peu et, petit à petit, Monsieur André CHALIER est devenu un Ami et c'est avec beaucoup de peine que je l'ai vu décliner et qu'il m'a été donné de l'accompagner jusqu'à la fin de sa vie, le 10 novembre 1981.

Survint alors une période de transition. M. PAPIN l'avait remplacé (en 1980), mais pour des raisons de santé il fut obligé d'abandonner, ce qui permit à mon ami Francis de faire ses premiers pas dans l'arène municipale.

Ensuite, pendant six ans, ce fut M. ISSERT Jean-François qui prit les rênes. Nos rapports furent toujours courtois et même amicaux et c'est la raison pour laquelle, je pense, il a tenu à participer à cette petite cérémonie. Merci très sincèrement sans oublier Madame qui fut très souvent une hôtesse souriante et accueillante. Et puis, la roue a encore tourné et mon

Ami Francis, tel Zorro, est arrivé pour prendre la relève et ce retour fut malheureusement pour moi le signal du départ, car les meilleures choses ont toujours une fin.

Quelqu'un a dit "on n'entre pas dans la fonction communale comme on entre en religion. Mais, quand on a revêtu l'habit, il faut s'évertuer à jouer le rôle du moine et, comme lui, servir son Maître", et pour un secrétaire de mairie, la chose se complique car il faut servir deux Maîtres:

le premier, bien évidemment, c'est le Maire,

et le second ?

Eh bien, c'est la population de tout un village.

En toute modestie, je pense que pendant plus de 37 ans, j'ai su servir ces deux Maîtres. Ce ne fut pas toujours facile, mais je ne regrette rien ; ce que j'ai dit ou fait, ce fut toujours avec une grande sincérité et en toute loyauté.

C'est pourquoi, je pense que je peux continuer de rester parmi vous, à St-Bauzille, le plus longtemps possible, je l'espère. Je ne veux pas terminer sans souhaiter à ma remplaçante un long et fructueux travail avec toute l'équipe municipale et tous les St-Bauzillois.

Dans 37 ans, nous en reparlerons ! Si Dieu le veut comme le chantait Le Luron ! Encore une fois, un grand merci à tous, et que la fête commence, j'espère que ce ne sera pas la dernière !

Le 10 novembre, Georges et son épouse ont tenu à réunir encore famille et amis, salle polyvalente en une réception chaleureuse. Là, ce furent leurs parents, enfants et petits enfants qui menèrent la fête, avec un discours particulièrement sensible de leur fils, un repas fraternel très apprécié et un bal où toutes les générations se sont bien amusées.

Merci Georges, et bonne retraite.

Jean SUZANNE

ARNAUD... de St-Bauzille

Dans le sens de notre intérêt pour la vie active de St-BAUZILLE d'aujourd'hui, nous vous présentons, dans ce numéro, l'essentiel d'un entretien que M. ARNAUD assisté de son fils a bien voulu accorder au PUBLIAIRE (propos recueillis par Thierry CELIE et Jean SUZANNE).

M. ARNAUD -

J'ai commencé à travailler dans ce métier il y a 45 ans avec mon père qui était viticulteur. A l'époque, il y avait du sable de partout dans le lit de la rivière et personne ne l'exploitait. Il a donc eu l'idée de le faire et de le vendre à un entrepreneur de MONTPELLIER. Le travail était rude, épuisant : on extrayait et transportait avec des chevaux. Il y avait une forte demande que l'on avait du mal à satisfaire, beaucoup de chantiers dans la région avec un besoin important. A mon retour du service militaire, cinq ans plus tard, j'ai décidé de m'établir à mon compte et d'adopter d'autres méthodes, moins artisanales, avec l'achat des premiers camions. Ce sont eux qui sont arrivés les premiers "aux baoutes". Pour les conduire à cet endroit, il nous a fallu, au pic, à la masse et à la pelle élargir le chemin initialement utilisé pour les charrettes. Puis arrivé sur le terrain de M. PERRIER, cela devint plus facile car il nous avait autorisé à passer dans son champ. Au départ, nous passions par le chemin du camping actuel et les buses (qui alors n'existaient pas) sur l'ALZON, itinéraire délicat en hiver quand les eaux étaient hautes. On extrayait, sur les terres de Mme GUIZARD ou de M. BOYER CHAMART, aux "BAOUTES" où il y a les sablières d'Amédée DUSFOUR et à ANGLAS chez M. GAUSSORGUES. J'allais souvent à MONTPELLIER, je descendais du sable et je remontais avec des produits béton.

Si on en était resté là, il est certain qu'on n'aurait pas tenu le coup. Il fallait évoluer. Pourquoi ne pas fabriquer sur place ? Quatre ans plus tard, donc en 1957, on a commencé à fabriquer nous même ici, artisanalement, avec deux ouvriers. On avait une machine qui ne sortait qu'un produit à la fois à 150 ou 200 unités par

jour. On travaillait à la belle étoile, il fallait couvrir les jours de pluie ou de froid, étendre du sable sec à chaque fois sur le sol pour éviter que le produit frais n'y reste collé. Plus tard on a eu une nouvelle machine qui nous améliora le rendement. Elle sortait trois produits à la fois, à raison de 400 par jour. C'était des agglos creux de 27 cm qui pesaient 48 kg et on n'avait pas d'élévateur (aujourd'hui, on a dix chariots élévateurs, huit camions et quatre voitures).

L'agglomération que nous faisons maintenant est différent, ses parois sont très minces, donc moins de matière et moins de poids. Un inconvénient : il résiste moins à l'écrasement, c'est pourquoi, en construction aujourd'hui, il faut prévoir un agglomération spécial, creux, dit "d'angle". Il est destiné à être rempli de béton et ferrailé comme un poteau. Nous le réalisons aussi (il ne représente que 15 % de la production), avec comme pour les autres des moules spéciaux, en acier, très résistants à l'usure.

L'hiver, nos équipements nous permettent de travailler tous les jours et depuis un an et demi tout est réglé électroniquement : les proportions de ciment, de sable et d'eau. Avant, on ne pouvait pas à l'avance être sûr du résultat. Aujourd'hui, oui : en cas de variante dans la proportion des composants, la machine corrige d'elle-même (c'est pourquoi l'accès de l'usine est interdit à cause des mises en route intempestives). Si un élément est épuisé, une sirène vous en avertit et on approvisionne ce qu'il manque. Pour le reste, l'automatisme est plus ancien (mise en palette, etc...). Le produit sort sur le parc tout seul et une seule personne suffirait pour l'usine. Mais nous en avons deux pour la sécurité, la mise en séchage, stockage et les 80 à 100 tonnes d'aggrégats/jour qu'il faut manipuler pour approvisionner l'usine.

L.P. - Et vous continuez l'extraction ?
M.A. Tout cela fait assez de travail, on a arrêté l'extraction quand la SOFRACO s'est créée.

L.P. - Est-ce que vous avez eu de la concurrence ?

M.A. Au début, il y avait beaucoup de négo-

ciants qui fabriquaient eux-mêmes, à St-Hippolyte, au Vigan, avec de petites machines, mais il fallait évoluer et tout le monde n'a pas pu le faire. La lère installation que l'on a utilisée nous a d'ailleurs causé beaucoup de soucis pendant 5 ou 6 mois. Le produit s'effritait et était de mauvaise qualité. Un ingénieur m'a dit alors que cela venait du sable de l'Hérault au grain trop gros et qui manque de grain fin (0.2) qui constitue le lien, d'où la nécessité de faire venir du sable d'ailleurs que nous mélangeons avec le premier.

L.P. - Du sable concassé ?

A - Oui, mais toujours mélangé à du sable de rivière. Pour ce sable-là, il ne faut plus guère compter sur l'extraction dans le voisinage ; raison actuelle et supplémentaire à la précédente qui nous oblige à faire venir les agrégats d'ailleurs. Nous nous les procurons principalement à LEZAN et PONT DE NERS (Gardon) et à ANIANE.

L.P. - Les restrictions de la législation actuelle sur le sable de rivière ne vous gênent-elle pas ?

A - Du sable de rivière, on en a de moins en moins : les rivières sont épuisées. On en cherche ailleurs, à sec, dans d'anciens lits de cours d'eau. On arrache des vignes, on extrait et normalement, on comble avec de la terre, je dis bien "normalement".

L.P. - On a parlé surtout des agglos et des dérivés, de leur fabrication, de leur vente et des agrégats. Mais il y a aussi votre activité de vente de matériaux et matériels plus diversifiés ?

A - La fabrication ne représente aujourd'hui que 1/10^e de notre chiffre d'affaire. On ne fait pas que ça. A ST-MARTIN DE LONDRES, on a de tout (y compris de la litière pour chats), du matériel et des produits agricoles, des engrais pour fleurs, etc... C'est un magasin "libre service". Une telle diversification était nécessaire pour ne pas couler. Au début, en vendant nos agglos, il fallait aussi fournir les planchers et poutrelles que ne fabriquions pas. Il fallait donc "négocier". Et nous sommes devenus "négociants" du point

de vue fiscal et juridique. Dès lors, pourquoi s'arrêter là ? On a alors vendu tout ce qui est fait à partir du béton et petit à petit, on a fait "les produits rouges" (en terre cuite, briques, tuiles) les liants également, les carreaux de plâtre, carrelage, etc...

L.P. - Quelles sont les grosses firmes qui vous fournissent ?

A - FEDER-BETON (une société qui regroupe 10 fabricants) ; Les Ciments Français, LAFARGE, GUIRAUD, COVERLAND (Marseille) ; MERLIN (Valence), etc...

L.P. - Quelle est votre clientèle ? Des particuliers ou des professionnels ?

A - A ST-MARTIN : 80 % de particuliers et 20 % de professionnels.

A ST-BAUZILLE : 40 % de particuliers et 60 % de professionnels.

Au VIGAN : 20 % de particuliers et 80 % de professionnels.

Le plus grand local est à ST-MARTIN qui a commencé par 250 m² couverts et est maintenant de 400 m² + l'aire de stockage de 4500 m².

L.P. - Avez-vous du personnel de ST-BAUZILLE ou des environs proches ?

A - On a 20 employés dans la société, dont 2 à l'usine, 5 chauffeurs, 4 au bureau (5 avec mon fils) où se fait la comptabilité du VIGAN. La répartition est de 12 employés à St-Bauzille, 5 à St-Martin et 3 au Vigan. Nous avons 6 employés qui habitent St-Bauzille, 1 du Vigan, 1 de Prades-le-Lez, 1 de St-Jean de Buèges, 1 de La Cadière, 1 d'Agonès, 1 de Sumène. Il n'y a pas beaucoup de main d'oeuvre sans travail disponible à St-Bauzille.

L.P. - Avez-vous des projets d'extension à ST-BAUZILLE ?

A - Les taxes sont beaucoup moins lourdes à ST-MARTIN qu'à ST-BAUZILLE, ça ne nous encourage pas trop à nous investir ici. J'en ai parlé plusieurs fois avec le maire.

L.P. - Que pensez-vous du projet d'installation d'une zone industrielle à ST-BAUZILLE ?

A - Je n'y crois pas beaucoup. Déjà à GANGES, ils ont eu beaucoup de mal. A ST-MARTIN, ça se résume à peu de choses. A ST-BAUZILLE, à part l'atelier-relais, qui a connu les avatars que vous savez et qui peut en connaître d'autres, ce n'est pas le lieu pour une zone industrielle.

L.P. - Est-ce que votre établissement génère des nuisances ?

A - Dès le début, on a été tenu de limiter nos activités entre 7 heures et 21 heures, horaires que nous respectons toujours avec des machines beaucoup moins bruyantes. Jusqu'à ce jour, nous n'avons enregistré aucune plainte.

L.P. - Qu'est-ce qui fait tourner les établissements ARNAUD ?

A - En tout cas, pas tellement ST-BAUZILLE où on ne construit pas beaucoup. Le développement se fait plutôt vers MONTPELLIER.

L.P. - L'AVENIR ?

A - Pour l'instant, ce n'est pas mal comme cela. En revanche, nous venons avec 14 confrères de créer une centrale d'achat, d'adopter un sigle commun



Tous nos magasins, dépôts vente, camions, etc... le porteront. Nous avons créé cette association pour nous permettre de faire des prix car la concurrence des grands groupes est importante et il nous faut nous préparer pour l'horizon 93.

L'entretien sur l'activité proprement dite de l'entreprise ARNAUD s'est prolongé par divers propos sur la situation dans la région, des considérations d'ordre plus personnel ou plus général qui illustrent le profond enracinement de cette entreprise dans notre localité.

RESUME DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 27 septembre 1991

1/ Approbation des comptes administratifs et de gestion pour l'exercice 1990. Ces comptes sont approuvés à l'unanimité du conseil.

2/ Présentation du budget supplémentaire 91.

Ce budget est de 1 899 886 F, et est également adopté à l'unanimité par le conseil

3/ Secrétariat de la Mairie : Décision d'ouverture des bureaux au public le samedi matin de 8H à 12H, à dater du 5 octobre 1991.

4/ Extension du réseau d'eau potable
Présentation d'un projet pour alimenter les secteurs de la Plantade, de la Plage et de la Roquette. Ceci en prévision de l'extension de la zone constructible étudiée dans le cadre de la révision du P.O.S.

5/ Traversée de ST BAUZILLE: Problème toujours à l'ordre du jour. Une étude par le Conseil Général est présentée. Mais pour aller un peu plus vite et améliorer la sécurité, il est décidé de commencer des travaux dans les meilleurs délais.

6/ Signalétique : Pour essayer de supprimer les affiches sauvages un projet de signalétique uniforme sera soumis aux commerçants et autres prestataires par la société Girod.

7/ Acquisition foncière : Pour favoriser le logement sur la commune, il serait envisageable d'acquérir un bâtiment à rénover ou un terrain à viabiliser. Le projet est à l'étude.

8/ Cantine : Proposition par le Centre Pleine Nature pour la mise en place d'une cantine pour les enfants des écoles.

9/ P.O.S : Délibération est prise pour pouvoir organiser une concertation publique.

10/ Fête votive : le bilan de la fête fait ressortir un déficit de 11 500 F. Afin d'aider les jeunes organisateurs, le conseil décide de prélever cette somme sur le budget fêtes et cérémonies et de

payer les commerçants. Il est proposé de ne plus laisser l'organisation de cette fête aux jeunes mais au comité des fêtes. Le vote de cette proposition est reporté.

Réunion du vendredi 11 octobre 1991

Cette séance a été consacrée en grande partie à l'examen du projet d'adduction en eau potable. Ceci comprenant la mise en conformité de la station de pompage, le maillage du réseau via le secteur de la Plantade, la recherche des fuites dans le village, l'extension vers la Plage et la Roquette. Une étude de la tarification est également proposée, à savoir la proposition d'une tarification avec un forfait minimal de consommation, ceci permettant de ne pas avoir à envisager une augmentation du prix de l'eau qui est déjà élevé.

2/ Projet Giudice : le conseil confirme l'avis favorable à cette installation en insistant bien sur le respect des prescriptions de non pollution exigées.

3/ Ecole maternelle : Approbation du projet de construction d'un bloc sanitaires et de liaison abritée entre la salle de classe et le préau.

Réunion du mercredi 20 Novembre 1991

1/ Trésorerie : Il s'est avéré que depuis 1987, un problème de trésorerie se pose en fin de chaque année. En effet, il y a un décalage entre les recettes et les dépenses. C'est à dire que les factures des fournisseurs devraient être payées avant que les encaissements n'aient été effectifs. Cependant la situation financière de la commune étant très saine à l'heure actuelle, il serait possible d'ouvrir une ligne de crédit durant une année de manière à pouvoir régler les dépenses engagées. De manière à rétablir la situation, il serait nécessaire de réduire les dépenses de la commune durant quelques mois.

2/ Lotissement communal : Suite au conseil du 27 septembre, il est décidé d'acquérir le terrain de Monsieur Bertrand pour la somme de 450 000 F, en prélevant

cette somme sur la ligne de crédit précédemment envisagée puis de faire un emprunt dès le premier trimestre 1992. Un délai de deux ans est prévu pour pouvoir réaliser la viabilisation dudit terrain en lotissement. Les lots seront alors vendus pour la construction.

3/ P.O.S : Présentation du projet d'aménagement d'ensemble pour les terrains inclus dans l'extension prévue de la Croix Verte à la route de Montoulieu.

4/ Cantine : Le projet présenté par le Centre Pleine Nature prévoit que les dépenses pour le fonctionnement de cette cantine seraient réparties par repas de la façon suivante :

15 F par les parents; 15 F par la Mairie et le solde serait pris en charge par le Centre.

5/ Aménagement des berges : Proposition de prêt de 170 899.40 F par le Conseil Général, sur sept ans, à un taux de 0,5% avec différé d'amortissement de deux ans. Cette somme serait destinée à l'acquisition des terrains situés en bordure de l'esplanade pour favoriser son aménagement. Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

6/ Chemin Neuf : Dans le cadre du projet de ralentissement des véhicules traversant notre village, une procédure d'urgence a été déclenchée. Des travaux préliminaires seront réalisés depuis le restaurant Le Verseau jusqu'au carrefour de la Vierge. Ces travaux sont évalués à 200 000.00 F dont 50% seront subventionnés par le Conseil Général

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	B	A	U	Z	I	L	L	E
2	I	M	P	E	R	I	A	L
3	D	E	C	U		M	V	A
4	A	R	E	S		O	E	G
5	S	I	S		B	G		U
6	S	Q		S	I	E	G	E
7	E	U	R	O	P	E	E	N
8	S	E	U	L		S	O	T

Solution des mots croisés

PERMANENCE MEDICALE

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE
DIMANCHES ET JOURS FERIES
1er TRIMESTRE 1992

DIMANCHE 12 JANVIER DR LAVESQUE 67 73 66 73
PH BANIOL 67 73 80 20

DIMANCHE 19 JANVIER DR DUPONT 67 73 87 95
PH BOURREL 67 73 84 12

DIMANCHE 26 JANVIER DR MORAGUES 67 73 81 34
PH PEQUIGNOT 67 73 84 15

DIMANCHE 02 FEVRIER DR TEHIO 67 73 81 32
PH SCHOENIG 67 81 35 60

DIMANCHE 09 FEVRIER DR SEGALA 67 73 91 83
PH BRUN 67 73 70 05

DIMANCHE 16 FEVRIER DR MONEY 67 81 31 34
PH BANIOL 67 73 80 20

DIMANCHE 23 FEVRIER DR LAPORTE 67 73 85 52
PH BOURREL 67 73 85 52

DIMANCHE 01 MARS DR DUPONT 67 73 87 95
PH PEQUIGNOT 67 73 84 15

DIMANCHE 08 MARS DR LAVESQUE 67 73 66 73
PH SCHOENIG 67 81 35 60

DIMANCHE 15 MARS DR LORAGUES 67 81 31 34
PH BRUN 67 73 70 05

DIMANCHE 22 MARS DR TEHIO 67 73 81 32
PH BANIOL 67 73 80 20

DIMANCHE 29 MARS DR SEGALA 67 73 91 83
PH BOURREL 67 73 84 12

Le médecin de garde le dimanche assure le service du Samedi 12 h au Lundi 9h. La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas d'absence du médecin traitant.

TISANE POUR LE RHUME

Prendre:

- une poignée de coques d'amande
- une poignée de raisins secs
- une poignée de figes sèches
- un bâton de réglisse de bois
- quelques morceaux d'écorce d'orange

Faire cuire le tout très longtemps dans au moins 1 litre et demi d'eau, à feu doux.



ETAT CIVIL

NAISSANCE

LOOSVELDT Margaux Née le 20/10/91

MARIAGE

LAACHI Djenoui et LOPEZ Douce le 12/10/91

OLIVIER Dominique et VERDIE Isabelle le 19/10/91

DECES

MAS René Décédé le 12/10/91

DEGIRARD Juliette veuve OLLIER
Décédée le 5/10/91

FERNANDEZ François Décédé le 26/10/91

CARIBENT André Décédé le 25/10/91

GRANIER Henri Décédé le 11/12/91

ROUVIERE Louis Décédé le 14/12/91

*

Dominique LACAN,

la sympathique fille de nos amis Jean LACAN et Madame (née Eliane ISSERT, institutrice retraitée), a soutenu le 19 novembre 1991 un diplôme de Doctorat en Sciences à l'Université U.S.T.L. sur le sujet suivant :

"Transport du sodium entre les cellules de la racine et la sève du xylème"

C'est de la physiologie végétale et la recherche a été faite sur les racines du soja. Cela rentre dans le cadre de l'exploitation des plantes de grande culture en milieu salé.

Son travail lui a valu les félicitations du jury.

L'équipe du Publiãré y joint les siennes et souhaite à Dominique un travail intéressant qui corresponde à ses brillantes études et à ses goûts.

Lo Publiãré



LA JOURNEE DE L'ARBRE

"A la Sainte Catherine tout bois prend racine".

Le dimanche 24 novembre, l'Arbre fut à l'honneur, à TASHUNKA, sous forme artistique, cinématographique et plantations.

Pour créer un espace pédagogique, différentes essences ont été plantées pour suivre l'évolution des arbres avec les enfants.

Inspirés par le thème de l'Arbre, écoles, enfants et adultes ont participé à l'exposition.

De nombreuses oeuvres : peintures, collages, fusains, masques... ont rayonné ce jour là.

Merci pour toutes les participations d'Ami-tié, financière, d'aides aux plantations et à tous les envois artistiques.

TASHUNKA

Les doigts se fâchent

Les cinq doigts de la main comparent leurs qualités : "C'est moi le plus important, dit le pouce, car je sais faire de l'auto-stop. A la récré, tout le monde s'immobilise quand on crie "pouce", et le soir, les bébés ne peuvent pas s'endormir sans moi...". "Taratata, répond l'index, c'est moi le plus utile car je désigne ce qu'il faut voir. Posé sur les lèvres, j'impose le silence". "Peuh ! dit le doigt du milieu, moi je suis le plus grand, le plus majeur, et fier de l'être !" "Tu es grand mais bête dit l'annulaire, je suis le plus beau car je porte la bague des mariés". Le petit doigt sourit : "En tout cas, c'est moi le plus malin puisque l'on me confie des secrets que je ne répète qu'à ceux qui me plaisent, ce qui n'est pas votre cas". Vexé, le pouce lui fait un pied de nez et tout le monde va se coucher...

